

Faire une demande de stage à l'IMM

Pour les stages concernant les professions para médicales (étudiants infirmiers, aide-soignants, diététicien, etc..) : merci d'envoyer exclusivement par courrier votre demande de stage auprès de la coordination des soins, qui transmettra selon le domaine d'activité à l'encadrement compétent.

***Institut Mutualiste Montsouris
Coordination des soins
42 boulevard Jourdan
75014 Paris***



Pour les stages concernant tous les autres secteurs d'activité : merci d'envoyer votre demande à l'assistante de la DRH, qui transmettra selon le domaine d'activité à l'encadrement compétent.

***Institut Mutualiste Montsouris
Direction des Ressources Humaines
42 boulevard Jourdan
75014 Paris***

Ayant l'objectif d'assurer pleinement l'encadrement des stagiaires, un nombre limité de places est disponible. Ceci ne nous permet donc pas de répondre positivement à l'ensemble des demandes de stage qui nous parviennent chaque année. En conséquence, sans réponse de notre part dans les 3 semaines suivant la réception de votre courrier, vous devez considérer que nous n'avons pas la possibilité de vous accueillir.